

Note de service

Diana Dutton

Associate Vice-Principal, Human Resources
688, Sherbrooke Street West
Suite 1520

Vice-principale adjointe, ressources humaines
688, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1520

Tél. : 514 398-3228
Télec. : 514 398-3874
diana.dutton@mcgill.ca

DATE : Le 13 décembre 2018

À : Tous les employés

DE : Diana Dutton, vice-principale adjointe, ressources humaines

OBJET : État de la situation sur l'équité salariale

Chers collègues,

Je vous écris afin de vous faire part des développements récents relatifs aux maintiens d'équité salariale de 2010 et 2015 de l'Université.

Tel que communiqué au printemps 2017, McGill et trois syndicats, MUNACA, AMURE et AMUSE, ont entamé une démarche de conciliation sous l'égide de la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail* (CNESST) du Québec, organisme responsable de l'équité salariale. Le processus de conciliation et les discussions auxquels ont participé McGill et les syndicats ont mené aux solutions décrites ci-dessous.

J'ai le plaisir de vous annoncer que McGill, AMURE et AMUSE sont parvenus à une conclusion acceptable de part et d'autre relativement aux plaintes que les deux syndicats ont déposées auprès de la CNESST. L'Université commencera à mettre en œuvre les augmentations de salaire rétroactives pour les employés admissibles, notamment les assistants à la recherche réguliers et occasionnels. De plus, tous les membres d'AMUSE (classes A, B et C) seront admissibles à des augmentations de salaire rétroactives. Comme la période visée peut atteindre huit ans, il faudra compter quelques mois pour le calcul des ajustements rétroactifs. Les paiements devraient être versés au cours du premier trimestre de 2019.

L'Université McGill est également prête à procéder aux ajustements pour les postes déjà annoncés suivants : bibliothécaire titulaire, bibliothécaire adjoint, associé principal aux activités professorales, jardinier paysagiste, profils ADM4C et SAF4A du groupe M. Selon nos prévisions, le calcul des paiements rétroactifs et des augmentations de salaire devrait se terminer au cours du premier trimestre de 2019.

Au cours des prochains mois, des renseignements seront transmis directement aux employés admissibles à une augmentation de salaire ou à un rajustement rétroactif d'équité salariale. D'ici là, les Ressources humaines demandent aux employés de bien vouloir éviter de soumettre des questions sur leur situation personnelle, puisque l'information n'est pas encore disponible.

Malheureusement, le processus de conciliation n'a pas donné lieu à une entente avec MUNACA, le troisième syndicat concerné. Par conséquent, les augmentations de salaire rétroactives pour les quatre postes MUNACA (PED 119, PED 156, PED 190 et PED 194) sont suspendues jusqu'à la conclusion de l'enquête officielle de la CNESST, qui devrait se conclure d'ici environ un an. McGill participera pleinement à l'enquête afin d'éviter tout retard supplémentaire dans l'adoption d'une solution pour les employés représentés par MUNACA.